

**MAIRIE D'ORLÉAT**

4 rue de Fougères
63190 Orléat

Tél. 04 73 73 13 02

Fax. 04 73 73 10 32

**COMMUNE D'ORLÉAT
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2022****EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 15 Votants : 18

L'an deux mille vingt-deux le trois octobre, le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 septembre 2022.

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Jean-Louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Sylvette MARECHAL, Grégory COINTE, Sophie CARRE, Cédric DAUDUIT, Richard PONCEPT, Rémi CHABANAT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNER, Cindy FOUR, Héloïse FERRIER.

Ont donné procuration : Patricia LACHAMP à Céline DESSIMOND
Nicole MARQUES à Laurent DOLCEMASCOLO
Stéphanie YVERNAULT à Elisabeth BRUSSAT

Absent : Daniel MAURIN

Céline DESSIMOND est désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION**Contrat d'abonnement au Conseil juridique****N°2022/10/62****Objet : Autres domaines de compétences des communes**

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il y aurait lieu de renouveler le contrat d'assistance juridique auprès du cabinet Teillot et associés pour l'année 2022/2023 au prix de 4 800 € TTC.

Madame le Maire donne lecture du contrat d'abonnement ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le contrat d'abonnement.
- Autorise Mme le Maire à signer le contrat au nom de la commune.

Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.

Fait à Orléat, le 3 octobre 2022

Le Maire
Elisabeth BRUSSAT

